

SEMINAIRE :

**Introduction à la
Morphopsychologie évolutive**

Elle permet, de **mieux nous connaître** (capacités, talents, limites etc.),
d'affiner notre perception des autres, **d'améliorer nos échanges relationnels.**

La structure d'un visage **dépend principalement de 4 facteurs :**

L'HEREDITE, donnée de base apparemment difficile à modifier qui nous donne l'aspect général à la naissance.

LE PROJET SENS, intention consciente et inconsciente des parents de la conception jusqu'à la première année.

LE MILIEU, familial, éducatif, professionnel, social, etc. Qui modifie cette forme originelle en fonction de la perception de l'individu.

LE LIBRE ARBITRE (*faculté du choix conscient et d'influence d'un individu sur lui-même*) varie d'un individu à l'autre et l'amène à choisir telle ou telle direction de vie. Ces choix provoqueront les transformations à plus ou moins long terme (évolution).

Vous apprendrez :

- Les 3 étages du visage.
- Les 4 mouvements vitaux.
- La signification du cadre osseux.
- La signification des yeux, du nez, de la bouche (récepteurs).
- Quelques déductions psychologiques élémentaires.
- Quelques significations possibles en lien avec l'analyse psychosomatique.

Vous exercerez :

- L'observation du visage.
- La relation entre le cadre, les récepteurs, les comportements.
- Vos premiers pas avec l'observation des participants et de nombreux visages sur photos.

Ce séminaire est **ouvert à toute personne** désireuse d'accroître la **connaissance de soi** ou des **autres**, utile pour les **Coachs, Thérapeutes**, si vous êtes engagé dans la **relation d'aide** ou encore dans les **ressources humaines**. Quelles indications me donne le visage de mon interlocuteur ?

Intervenant : Yves Besson

Samedi 16 et dimanche 17 mai 2020

De 9h30 à 17h30

350,- CHF le stage

Lieu :

Cabinet d'Yves Besson

37 Avenue des Grandes-Communes

1213 Onex

BULLETIN D'INSCRIPTION

Séminaire d'introduction à la Morphopsychologie

La Psychomorphologie n'est pas que pour les Nuls !

(remplir et envoyer accompagné des arrhes)

| | |
|---------------|------------|
| Nom : | |
| Prénom : | |
| Adresse : | |
| Code Postal : | Ville : |
| Tél privé : | Tél prof : |
| Mobile : | |
| Courriel : | |
| Profession : | |

- Je m'inscris au stage de 2 jours des 16 et 17 mai 2020
- Pour retenir ma place, je verse 110,- CHF d'arrhes libellé à l'ordre de Yves Besson - 1213 Onex.
sur le CCP 17-675329-3 - IBAN CH41 0900 0000 1767 5329 3

CONDITIONS DE REGLEMENT

Le prix de l'action de formation est fixé à 350 CHF

Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix de la session, le premier jour de celle-ci. A régler en une fois, en espèces ou par CCP libellé au nom de Yves BESSON.

Un premier versement sera effectuer à titre d'arrhes ne dépassant pas 33% du montant du stage. Soit un montant de 110 CHF .

Les arrhes transmises avec le bulletin d'inscription pour réserver la place sont déduites lors du paiement du stage. Elles seront restituées en cas de désistement parvenu au plus tard 20 jours avant le début de la session.

Une restitution partielle de 50% du montant des arrhes entre le 20ème et le 5ème jours.

Conservation des arrhes si désistement 5 jours avant le stage.

Date :

Signature :

Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles,
dans l'ordre de réception des bulletins d'inscription accompagnés des arrhes.
Renvoyez à : Yves Besson 37 Avenue des Grandes-Communes 1213 Onex / CH